

2.6 Santé, services sociaux et soins à la personne

Objectif de la note : informer le Conseil exécutif des développements et des travaux de l'ISP dans le secteur de la santé et des services sociaux, y compris un rapport d'étape sur le Taité relatif aux pandémies et les travaux réalisés dans le secteur des services de soins depuis l'EB-166.

Se rapporte aux sections 7.2 Santé et services sociaux, 2.3 Mobilisation et influence et 3.2 Lutte pour l'égalité des genres et la justice du Programme d'action.

Contexte : Le secteur de la santé et des soins et ses travailleurs.euses sont confrontés à une série d'attaques avec des coupes budgétaires drastiques, y compris dans le domaine de la santé internationale. Mais il y a eu des moments inspirants, avec des ripostes sur le terrain et certaines résolutions internationales importantes, telles que [l'adoption de l'Accord sur les pandémies](#). Nous sommes confronté.e.s à des défis importants dans ce secteur. Mais il existe également de grandes opportunités. Dans ce contexte, la réorganisation de la gouvernance et de la dynamique sectorielles des services de santé et de soins (SSS) nous permettra de renforcer le pouvoir et la visibilité des travailleurs.euses nécessaires pour lutter et gagner.

L'ISP a élaboré une stratégie intégrée en matière de santé et de soins afin de soutenir ses affiliés dans leurs efforts de recrutement, de campagne, de plaidoyer et de syndicalisation des travailleurs.euses des soins.

La stratégie en matière de soins de santé présentée à l'EB-166 a identifié les infirmières comme le plus grand groupe de travailleurs.euses de la santé représenté par l'ISP. L'ISP doit s'efforcer d'accroître l'engagement de ses membres infirmiers dans le domaine de la santé et des soins et de mieux les impliquer au niveau mondial et régional dans les décisions relatives aux priorités du secteur.

Discussion :

- *Organisation mondiale de la Santé (OMS)* : le retrait des États-Unis d'Amérique le 20/01/2025, avec leur contribution annuelle de 18% des États membres, a gravement nui financièrement à l'OMS. Des coupes ont été effectuées dans les programmes de l'OMS, et des départements ont été fusionnés et délocalisés. C'est dans ce contexte que se sont déroulés [la Journée mondiale de la santé](#) et les débats de la [78^{ème} Assemblée mondiale de la Santé](#), AMS78 (19-27/05/2025). Nous avons organisé une série de réunions d'information à l'intention des affiliés avant l'AMS, sur l'ordre du jour de l'Assemblée. Sur cette base, la délégation de l'ISP est intervenue sur plusieurs points de l'ordre du jour, notamment les trois points concernant le personnel de santé et de soins, les soins de santé primaires et la couverture sanitaire universelle, le changement climatique et la santé, ainsi que les conditions sanitaires dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO).

Nous avons élargi cette année notre champ d'intervention au sein des organisations régionales (OR) de l'OMS. Pour la première fois, l'ISP a participé avec des affiliés de la région interaméricaine à une session du Conseil directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Ainsi, l'Organisation régionale de la Méditerranée orientale (ORMO) reste la seule OR de l'OMS dans laquelle nous ne sommes pas encore actifs. Des mesures sont prises pour garantir que nous y participerions également d'ici 2026.

Le Groupe Consultatif Technique de l'OMS sur l'intégration du personnel de santé et de soins s'est réuni du 4 au 6 juin 2025 pour discuter des recommandations provisoires visant à renforcer les soins de santé primaires au niveau national. Les options politiques pour les gouvernements seront définies avant la fin de l'année 2025.

- *Traité sur les pandémies* : L'un des moments forts de l'AMS 78 a été [l'adoption historique de l'Accord de l'OMS sur les pandémies](#) le 20 mai 2025¹. L'ISP a participé en tant que porte-parole du personnel de santé et de soins organisé à chaque étape menant aux négociations

du Traité et pendant celles-ci. Cela a également inclus l'engagement direct des affiliés auprès de leurs gouvernements, sur la base des orientations de l'ISP.

Certaines questions relatives au Traité restent en suspens. L'Assemblée mondiale de la Santé a mis en place un Groupe de Travail intergouvernemental (IGWG) chargé de mener les négociations sur ces éléments clés de l'accord sur les pandémies, inclus en annexe. [L'ISP a participé activement à l'IGWG\(EN\)](#), où nous avons exigé que le système d'Accès aux Agents Pathogènes et de Partage des Avantages (AAPPA) ne creuse pas les inégalités mondiales, et que cet accès et ce partage des avantages soient préservés en tant que biens publics plutôt que d'être dictés par les intérêts des entreprises.

- *Institut international pour la Santé mondiale de l'Université des Nations Unies (UNU-IIGH)* : l'ISP a entamé une collaboration avec l'UNU-IIGH en participant à son symposium international sur l'amélioration de la gouvernance mondiale en matière de santé par la défense de l'intérêt public et la responsabilisation des acteurs privés puissants du secteur (22-24/04/2025). Nous avons consolidé cette collaboration en signant un protocole d'accord « [sur la promotion de l'équité en matière de santé grâce au personnel de santé et de soins](#) » le 11/09/2025. Ce protocole d'accord permettra de mener des activités conjointes de recherche et de renforcement des capacités qui seront très bénéfiques pour les affiliés de l'ISP.
- *Consultation sectorielle, réorganisation et engagement des affiliés* en vue de réorganiser notre travail dans le secteur, conformément à la stratégie du secteur de la santé et des soins de l'ISP adoptée lors de l'EB-166, une réunion consultative a eu lieu le 21/08/2025. À la lumière des discussions, [le groupe de travail sur le secteur de la santé et des services sociaux](#) est en cours de réorganisation, avec une direction élue qui fera partie d'un comité de coordination représentatif des régions. Afin de favoriser l'engagement des affiliés, [nous avons également participé aux congrès des affiliés au cours de cette période](#)^{2,3}.
- *Soins infirmiers* : depuis la réunion EB 166, nous avons élaboré une cartographie mondiale, lancé un réseau pour les infirmier.e.s, soutenu le développement de la [Fédération africaine des infirmier.e.s\(EN\)](#), mené une enquête mondiale et organisé des groupes de discussion avec les principaux affiliés.
- Réseau des infirmier.e.s : le jeudi 15 mai, à l'occasion de la Journée internationale des Infirmier.e.s, [l'ISP a lancé le Réseau des infirmier.e.s\(EN\)](#). La première session a été consacrée à la manière dont les infirmier.e.s et leurs syndicats se battent et obtiennent des conventions collectives, et ont été en première ligne pour lutter contre le manque de personnel, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail auxquels est confronté le personnel infirmier. Nous avons entendu les témoignages de responsables infirmiers de la Democratic Nursing Organisation of South Africa (DENOSA), de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et du Syndicat norvégien des infirmier.e.s. Le nouveau réseau offrira à nos membres un espace pour coordonner leur action collective, définir des priorités communes et renforcer la voix mondiale des infirmier.e.s sur l'organisation, les conditions de travail et la politique de santé.
- Engagement des affiliés : Afin de garantir que le travail mondial de l'ISP dans le domaine des soins de santé reflète les priorités de nos membres infirmiers, nous avons entrepris un vaste travail de mobilisation. Nous avons organisé des groupes de discussion avec les principaux syndicats d'infirmier.e.s et lancé une [enquête mondiale](#) afin de comprendre comment nos affiliés soutiennent leurs membres, quels sont les défis auxquels les infirmier.e.s sont confronté.e.s sur le terrain et dans quels domaines les syndicats ont besoin d'une coordination mondiale plus forte. Ce processus sert de base à l'élaboration d'une stratégie infirmière unifiée, axée sur l'amélioration des salaires et des conditions de travail, la sécurité du personnel, la protection contre la violence et le harcèlement, le recrutement éthique, les soins de santé publics et le renforcement des syndicats d'infirmier.e.s.

- Soins : À l'échelle mondiale, les systèmes de soins restent dépendants d'une main-d'œuvre féminine travaillant dans des conditions précaires, exposée à des risques psycho-sociaux élevés et soumise à la violence et au harcèlement.
 - Nous développons actuellement des supports sur la santé et la sécurité au travail destinés aux travailleurs.euses sociaux.ales (formel.le.s et informel.le.s). Ces supports permettront de partager les meilleures pratiques entre les syndicats, nous aideront à identifier les problèmes clés et nous aideront à développer et à orienter vers les formations et les ressources pertinentes. [En Amérique latine, nous avons organisé un atelier de renforcement des capacités pour les travailleurs sociaux chargés de la petite enfance](#) et, en [Afrique du Sud, l'ISP mène un projet de soutien aux agents de santé communautaires](#), grâce auquel des dizaines de milliers d'entre eux ont obtenu une reconnaissance officielle et ont été intégrés dans le système de santé publique.
 - Nous utiliserons les recherches de l'ISP sur les conditions de travail des travailleurs.euses sociaux.ales et les réformes des systèmes de soins pour influencer les institutions multilatérales, telles que l'OMS et l'OIT, et nous nous efforcerons d'obtenir des accords internationaux et des résultats en matière de santé et de sécurité au travail pour les travailleurs.euses sociaux.ales.

Incidences budgétaires : dans les limites du budget approuvé pour 2025.

Prochaines étapes :

- Reconstituer le Groupe de Travail Sectoriel avec un Comité de Coordination composé de représentant.e.s des régions et élaborer son plan de travail.
- Développer notre cartographie mondiale du secteur des soins infirmiers et des syndicats d'infirmier.e.s, ce qui nous aidera à augmenter le nombre de syndicats d'infirmier.e.s affiliés à l'ISP.
- Continuer à soutenir les travailleurs et travailleuses des soins formel.le.s et informel.le.s dans leur lutte pour de meilleures conditions et les affiliés dans la syndicalisation et la campagne pour des systèmes de soins publics accessibles et de qualité et un travail décent pour tous les travailleurs et travailleuses des soins. L'ISP peut avoir la plus grande influence sur trois questions :
 1. Être la voix mondiale des travailleurs.euses du secteur des soins sur les questions sociales (droits, lieux de travail, conditions, etc.).
 2. Être le porte-parole mondial des systèmes de soins publics de qualité.
 3. Coordonner les ressources et fournir des informations sur la recherche et les tendances mondiales.

Il est recommandé que l'EB :

1. Prendre note du rapport.
2. Approuve les prochaines étapes.